



&



Université Populaire  
du Chalonais

# COLLOQUE AUPF

Vendredi 27 et samedi 28 novembre 2026

Chalon-Sur-Saône

© Jean-Luc Petit, Photographe

# FAIRE VIVRE LE DÉBAT AU SEIN DES UNIVERSITÉS POPULAIRES

Les Universités Populaires occupent une place durable dans le paysage de l'Éducation et de la Culture.

Malgré la diversité de leurs formes, de leurs tailles et de leurs publics, elles partagent une même ambition : rendre les savoirs accessibles au plus grand nombre et faire de leur circulation un levier d'émancipation.

Leurs structures développent des pratiques variées mêlant conférences, ateliers, débats citoyens et initiatives culturelles. Leur ancrage territorial témoigne d'une volonté de proximité et d'adaptation aux enjeux contemporains...

Leur diversité ne masque pas l'existence d'un projet partagé : créer les conditions d'un accès continu à la culture, aux apprentissages en tous genres tout en cherchant à contribuer au débat démocratique.

Le colloque 2026 nous permettra de mettre en pratique cette recherche et d'aborder les clés qui devraient aider chacune de nos associations à mettre en place des formes renouvelées de l'éducation populaire. Comme un symbole, ce colloque se tiendra dans les salles de la Maison des Syndicats de Chalon-sur-Saône\*.

L'Université Populaire du Chalonnais établie depuis 1984 est très honorée d'accueillir pour la première fois en 2026 le colloque de l'AUPF.



\* **Maison des Syndicats** - 2 rue du parc à Chalon-sur-Saône

# PROGRAMME

## Vendredi 27 novembre

- 08h30 —● Accueil
- 09h00 —● **Ouverture du colloque**
- 09h15 —● **Témoignage 1 : “Laisser la porte ouverte”**
- **Témoignage 2 : “Censure ou responsabilité ?”**
- 10h30 —● Pause
- 11h00 —● **Témoignage 3 : “Les interférences extérieures”**
- 11h30 —● **Échanges animés** par Guillaume Guthleben, Maître de conférences & Christophe Point, Docteur en Philosophie de l'Éducation
- 12h45 —● Pause déjeuner au Clos Bourguignon (5minutes de marche)
- 14h00 —● Ateliers en rotation : chaque participant prendra part aux deux ateliers au cours du colloque
- **Atelier 1 : Quelle liberté pour une université populaire de contribuer au débat démocratique ? \***
- **Atelier 2 : Quelle dynamique démocratique interne aux universités populaires ? \*\***
- 16h00 —● **Visites au choix** : Musée Niépce ou visite guidée de Chalon & Cloître
- 20h00 —● **Dîner** Hôtel Saint-Georges & Spa Brasserie “Le Terminus”

## Samedi 28 novembre

- 09h00 —● **Ateliers 1 & 2 \* \*\***
- 11h00 —● **Débat mouvant animé** par Guillaume Guthleben & Christophe Point, conclusions & restitutions
- 12h30 —● Pause déjeuner sur place
- 14h00 —● **Assemblée générale AUPF**
- 16h00 —● Fin du colloque

\* Les Universités Populaires sont amenées à aborder des sujets sensibles, parfois polémiques ou clivants. Ces sujets peuvent être notamment en lien avec des enjeux géopolitiques (conflit au Moyen Orient), éthiques (loi sur la fin de vie), de choix de société (écologie, laïcité...), etc. L'atelier sera l'occasion de débattre des questions que les universités populaires se posent pour aborder ces sujets, mais aussi des précautions nécessaires pour créer des conditions sereines de débat. Il sera également question de l'exposition des universités populaires au regard d'autres acteurs locaux (collectivités, autres associations, partis politiques, syndicats...).

\*\* Une association peut constituer un bel outil pour faire vivre la démocratie autour d'un projet d'éducation populaire. L'atelier sera notamment l'occasion d'échanger sur les enjeux de la participation des adhérents, de la manière dont les possibilités d'engagement sont identifiées, connues et accompagnées, mais aussi comment la démocratie associative ne se limite pas aux instances prévues dans les statuts.

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## Colloque AUPF 27 & 28 novembre

Inscription par chèque : 40 rue de Thiard à 71100 Chalon S/S  
ou sur notre site internet possible : <https://www.upc71.org>

NOM : .....

Prénom : .....

Association : .....

Email : .....

Téléphone : .....

Arrivée prévue le : ..... à .....

### Inscription au Colloque

(par personne) Tarif : 15 € x ..... = .....

### Participation à la visite du Musée Denon

☐

Oui

☐

Non

### Participation à la visite de la Cathédrale & Cloître

☐

Oui

☐

Non

### Repas et boissons

#### Vendredi 27

Déjeuner : 20€ x ..... = ..... €

Dîner : 35€ x ..... = ..... €

#### Samedi 28

Déjeuner : 20€ x ..... = ..... €

**TOTAL = ..... €**

# OÙ DORMIR ?

## Hôtel Saint Régis



22 Bd de la République  
71100 Chalon-sur-Saône



03 85 90 95 60



<https://hotelsaintregis.com/fr>



10min à pied de la Maison des  
Syndicats



## Hôtel Saint-Georges & Spa Brasserie Le Terminus



32 Bd de la République  
71100 Chalon-sur-Saône



03 85 90 80 50



<https://www.le-saintgeorges.fr>



18min à pied de la Maison des  
Syndicats



## Hôtel des Jacobines



10 Rue des Jacobines  
71100 Chalon-sur-Saône



03 85 48 12 24



<https://www.hotel-lesjacobines.com>



6min à pied de la Maison des  
Syndicats



**Lors de votre réservation,  
il faut mentionner qu'elle est en  
lien avec le colloque AUPF aux  
tarifs négociés.**

